

ASSEMBLÉE  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE

-----  
Commission de l'économie,  
des finances, du budget et de  
la fonction publique  
-----

Papeete, le - 1 OCT. 2021

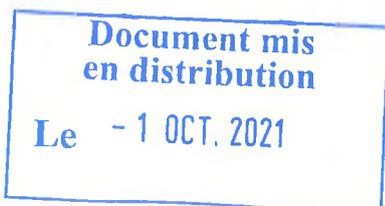
N° 141-2021

RAPPORT

relatif à un projet de délibération portant modification n° 4 de la délibération n° 2020-73 APF du 3 décembre 2020 approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2021,

présenté au nom de la commission de l'économie, des finances, du budget et de la fonction publique,

par Messieurs les représentants Antonio PEREZ et Luc FAATAU



Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les représentants,

Par lettre n° 7516/PR du 27 septembre 2021, le Président de la Polynésie française a transmis aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, un projet de délibération portant modification n° 4 de la délibération n° 2020-73 APF du 3 décembre 2020 approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2021.

La situation épidémique, très tendue depuis le début du mois d'août, et la sévère recrudescence de contaminations liées à la propagation rapide du variant Delta, a plongé la collectivité dans une situation inédite.

Face à ce violent pic épidémique, le présent collectif budgétaire consacre des moyens importants aux besoins prioritaires du secteur de la santé (subvention au CHPF, campagne de vaccination, réalisation des tests de dépistage au virus).

Plus particulièrement la subvention en faveur du Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF), d'un montant de 1,300 milliard F CFP (art. 3, prog. 97001), est rendue possible par l'élan de solidarité du gouvernement et de l'administration du Pays (services et établissements), ainsi que par les conférences budgétaires, qui ont permis de libérer des crédits à hauteur de 1,626 milliard F CFP sans pour autant entraver leur bon fonctionnement.

Dans le même temps, les conséquences économiques de la crise sanitaire impactent fortement les comptes sociaux, et nécessitent une intervention de la collectivité, afin d'éviter toute rupture de trésorerie des régimes sociaux.

Dans ce contexte, la collectivité a sollicité un prêt exceptionnel, garanti par l'Etat (PGE n° 2), auprès de l'Agence française de développement (AFD). Ce prêt est d'un montant de 300 millions d'euros, soit 35,8 milliards F CFP (art. 4, prog. 95101).

Il est destiné à financer, à hauteur de 22,4 milliards F CFP, une partie des mesures du plan triennal de relance de la Polynésie française 2021-2023, dont le soutien à la Caisse de prévoyance sociale (CPS), via un prêt de trésorerie (7,4 milliards F CFP ; art. 4, prog. 95101), et une aide exceptionnelle à la compagnie aérienne Air Tahiti Nui (ATN ; 6 milliards F CFP ; art. 3, prog. 97503).

Les écritures comptables de l'enregistrement de ce prêt se traduisent par l'inscription de la totalité de l'emprunt en recette d'investissement, réservée pour 9 milliards F CFP au prêt à la CPS et à une tranche des crédits en faveur du dispositif d'habitat dispersé (action du plan de relance).

Le reliquat d'un montant de 26,8 milliards F CFP est de manière exceptionnelle transféré au compte de résultat (art. 2, prog. 99103), au titre duquel 6 milliards F CFP viennent en appui à ATN. 20,8 milliards F CFP sont en outre sanctuarisés au sein d'un article comptable nouvellement créé de dotation aux provisions pour charges à venir (art. 3, prog. 99103). Celle-ci permettra de financer les actions du plan de relance sur les exercices 2022 et 2023.

## **I. En section de fonctionnement**

### **A. Les modifications apportées aux recettes de fonctionnement**

#### **1. *L'Etat garant d'un second emprunt exceptionnel en faveur de la collectivité***

La principale recette de fonctionnement provient de l'emprunt de l'AFD garanti par l'Etat, recette comptabilisée en section d'investissement, qui de manière exceptionnelle est transférée au compte de résultat pour un montant de 26,8 milliards F CFP.

En réponse à la lettre de demande d'emprunt envoyée le 7 mai par le Président de la Polynésie française, l'Etat consent ainsi, pour la seconde fois, à garantir un prêt de l'AFD, en autorisant la dérogation à la règle d'or, qui interdit normalement de transférer en section de fonctionnement tout ou partie d'un emprunt d'investissement, dans l'esprit des dispositions de l'article D. 2311-14 du code général des collectivités territoriales.

#### **2. *Les restitutions de trop perçus***

Suite à la dissolution fin 2019 de la caisse de soutien des prix du coprah (CSPC), de nouvelles modalités de versement du dispositif d'aide aux coprahculteurs ont été prévues dans le cadre de la convention de mandat à l'Huilerie de Tahiti. En parallèle, une subvention d'équilibre permet à l'établissement de compenser le déficit lié à l'exploitation même de l'usine. Au titre de l'exercice 2020, des trop perçus sur le mandat de gestion et sur la subvention d'équilibre ont été arrêtés à respectivement 617 millions F CFP, et 60 millions F CFP (art. 2, prog. 96501).

Par ailleurs, les montants alloués au titre de la gestion 2021 étant supérieurs au besoin réel, 120 millions F CFP sont restitués au titre de la filière coprah (art. 2, prog. 99103).

Est également prévu le recouvrement d'environ 420 millions F CFP de trop-perçu de la contribution financière forfaitaire (CFF) de l'année 2019 en vertu du régime fiscal de la délégation de service public (DSP) portant exploitation du réseau de transport en commun terrestre régulier et scolaire sur l'île de Tahiti (art. 2, prog. 97501). 860 millions F CFP avaient en effet été prévus et versés au titre de cet exercice, alors que le montant dû ne s'est élevé, en définitive, qu'à 440 millions F CFP.

#### **3. *Les autres recettes***

La participation de la collectivité dans de nombreuses sociétés et EPIC lui permet de percevoir une recette exceptionnelle de 600 millions F CFP au titre de dividendes distribués (art. 2, prog. 99103).

En outre, depuis le 20 juillet, l'obtention du récépissé « Etis », indispensable pour bénéficier de l'autorisation de voyager en Polynésie française, est assujettie au règlement d'une contribution aux frais de surveillance sanitaire dont le montant dépend du profil sanitaire du voyageur. Le produit de cette contribution au traitement des démarches administratives et sanitaires, qui varie entre 5 000 F CFP et 12 000 F CFP, est estimée pour l'année 2021 à un montant de 200 millions F CFP (art. 2, prog. 97003).

Enfin, un versement à hauteur de 180 millions F CFP en provenance du compte d'affectation spéciale fonds de prévention sanitaire et sociale (FPSS) viendra alimenter les dépenses de santé du budget général (art. 2, prog. 97003). En effet, sur un budget annuel de 614 millions F CFP, l'ensemble des actions prévues pour l'année ne totaliserait que 400 millions F CFP.

## ***B. Les modifications apportées aux dépenses de fonctionnement***

### ***1. L'effort réalisé par l'administration pour répondre aux besoins sanitaires***

Des conférences budgétaires se sont tenues sur 4 jours auprès de 12 cabinets ministériels ou services dont le taux d'engagement des crédits était parmi les plus faibles. Les réunions ont permis de faire le point sur l'exécution de leurs budgets, et dégager des crédits qui ne seraient pas utilisés avant la fin de l'année, pour un total de 259 millions F CFP.

Cette sensibilisation a initié un mouvement spontané de la part de tous les acteurs publics qui ont, dans un esprit de solidarité, décidé de rendre une partie de leurs crédits pour le financement urgent des dépenses liées à la pandémie. Conformément à la sollicitation du Ministre des finances, ce sont au total 29 cabinets ministériels, services, ou établissements qui ont réussi à identifier une marge de manœuvre dans la gestion de leurs dépenses, et ont ainsi libéré un montant de crédit totalisant 1,367 milliard F CFP.

A cet égard, le gouvernement a également tenu à faire montre d'exemplarité en réduisant de 9 %, soit 80 millions F CFP, les crédits dédiés à la masse salariale des membres de cabinet ministériel (art. 3, prog. 96007).

### ***2. Les surcoûts liés à la crise sanitaire***

Les crédits inscrits au BP 2021 à la mission santé ont augmenté de 347 millions F CFP (+4 %) par rapport au BP 2020, dont près de la moitié (+150 millions F CFP) en faveur de la subvention à l'Institut Louis Malardé (ILM).

Cette hausse des dépenses de santé, contenue au budget primitif, s'est accentuée par la suite au gré des premier et troisième collectifs budgétaires, lesquels ont octroyé respectivement un complément de 949 millions F CFP (hors écritures techniques de la variation des stocks des médicaments), puis de 944 millions F CFP, dédiés principalement à la gestion de la crise sanitaire.

De surcroît, depuis le début du mois d'août, la Polynésie connaît une vague de contaminations sans précédent et les hôpitaux sont saturés par l'afflux de patients Covid-19. Face à la violence du variant delta, le gouvernement compte mobiliser à cet égard un complément de 2,150 milliards F CFP de moyens financiers, dont 1,300 milliard F CFP pour répondre aux besoins de l'hôpital (art. 3, prog. 97001).

Cette subvention exceptionnelle allouée au CHPF est dédiée pour un peu plus de la moitié à des dépenses de personnel pour permettre le recrutement de personnel en soin, et le paiement des astreintes, le reste étant consacré à des dépenses de consommables (médicaments réanimatoires, masques et gels hydroalcooliques, réactifs pour le laboratoire, tests Covid-19, produits désinfectants, ...) et des dépenses diverses (fluides et gaz médicaux pour la production d'oxygène, locations de containers frigorifiques, ...).

À cette subvention s'ajoute un complément de 700 millions F CFP destiné aux analyses biologiques des tests Covid-19 réalisées par l'ILM, suite à la forte affluence dans les 6 centres de dépistages, enregistrée au cours des deux derniers mois (art. 3, prog. 97003).

À l'issue du vote de ce collectif budgétaire, les crédits inscrits à la mission santé auront ainsi doublé, passant de 3,771 milliards F CFP (BP) à 7,813 milliards F CFP (BM).

### ***3. Les mesures de soutien et dépenses diverses***

Affectée par le confinement instauré depuis le mois d'août pour contrer la recrudescence de la pandémie de Covid-19, la compagnie aérienne Air Tahiti Nui essuie de nombreuses annulations de passagers qui préfèrent renoncer à venir en Polynésie plutôt que de reporter leur voyage.

Afin de garantir la pérennité de l'entreprise qui a subi une perte de 60 % de son chiffre d'affaire en 2020, et qui s'apprête à voir son activité se réduire encore cette année, une subvention d'équilibre d'un montant de 8,100 milliards F CFP lui sera octroyée sur la base de l'arrêté des comptes 2020 de la compagnie aérienne, déficitaire de 8,176 milliards F CFP (art. 3, prog. 97503).

Cette subvention exceptionnelle est financée par le PGE n° 2 pour un montant de 6 milliards F CFP, et par le remboursement de l'avance en compte courant (ACC) accordée à la compagnie en 2020, pour un montant de 2,100 milliards F CFP.

Dans le cadre du nouveau partenariat conclu avec l'Etat, sera créé un fonds programme investissement d'avenir – PIA 3, auprès de la société Bpifrance Financement, consacré au financement de « projets d'innovation » ainsi que d'« accompagnement et transformation des filières ». Le fonds est doté par la collectivité, pour un montant fixé à 257 millions F CFP, dont la moitié (128 millions F CFP) sera versée cette année, à la signature de la convention de gestion passée avec Bpifrance. Celle-ci assurera à ce titre des missions d'instruction, d'expertise, de mise en place et de suivi des contrats d'aide.

Enfin, au titre des comptes d'affectation spéciale, un complément de 125 millions F CFP de subvention en faveur du RSPF via le FELP vient pallier le déficit de financement des établissements socio-éducatifs et médico-éducatifs de la branche handicap du régime, en réponse au besoin exprimé lors du comité de gestion du RSPF tenu le 6 juillet dernier (art. 3, prog. 97102).

#### **4. *Les mesures en personnel***

En matière de personnel, six créations de postes ont été validées concernant :

- d'une part, la création dans le secteur de l'éducation, d'un poste d'attaché d'administration et d'un agent de bureau, en contrepartie de la suppression d'un poste d'instituteur spécialisé ;
- et d'autre part, en réaction aux récentes affaires de violence à Moorea et à Papara, l'attribution à la délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse de 4 postes supplémentaires, dont notamment 3 postes d'assistants socio-éducatifs pour encadrer nos jeunes désemparés.

Une enveloppe de 500 millions F CFP vient compléter les crédits de rémunération (art. 3, prog. 96202), dont 300 millions F CFP sont alloués au rétablissement de la provision automatique (PA) consacrée aux salaires des agents de l'administration. En effet, celle-ci avait dû faire l'objet d'un désengagement afin de pouvoir procéder au recrutement urgent de 246 équivalents temps plein (ETP) en contrat à durée déterminée dans le secteur de l'éducation. Ce besoin en recrutement temporaire s'explique par l'augmentation des postes vacants (créations de postes, départs etc.), et par l'absence de mise en place de concours pour permettre le recrutement notamment d'adjoints d'éducation.

En outre, un complément à hauteur de 200 millions F CFP est nécessaire pour permettre de s'acquitter de certaines dépenses de personnel (capital décès, 10<sup>e</sup> de congés, contrats à durée déterminée sur postes, avancements etc.), qui ont été mises en instance après avoir réorienté les ressources budgétaires prioritairement vers la gestion des conséquences sanitaires immédiates.

Des crédits sont également alloués (art. 3, prog. 96202) pour les heures supplémentaires (19 millions F CFP) pour permettre l'intervention de certains services dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire (interventions à l'aéroport de Tahiti, contrôles sanitaires aux frontières, ...) et pour les recrutements temporaires (8 millions F CFP) dans le cadre de la gestion des dispositifs d'aides à l'emploi exceptionnelles. Ces derniers sont financés par un redéploiement de crédits d'aides du SEFI.

Enfin, 13 transformations de postes budgétaires vous sont présentées en annexe 1 au projet de délibération.

## **II. En section d'investissement**

### **A. Les modifications apportées aux recettes d'investissement**

Un premier prêt spécial Covid-19 garanti par l'Etat a été signé le 4 août 2020 pour un montant de 28,64 milliards F CFP.

De nouveau, l'Etat accompagne la collectivité avec une garantie d'emprunt à hauteur de 35,8 milliards F CFP, dont 26,8 milliards F CFP sont de manière exceptionnelle transférés en section de fonctionnement.

Le solde de 9 milliards F CFP servira en partie à soutenir la trésorerie des comptes sociaux, en attendant la réforme de la PSG annoncée pour 2022, via un prêt en faveur de la CPS (7,4 milliards F CFP), et le reste sera alloué aux aides à l'habitat dispersé (1,6 milliard F CFP).

Deux remboursements d'avances en compte courant consenties par la Polynésie sont attendus. Il s'agit tout d'abord de l'ACC à ATN d'un montant de 2,1 milliards F CFP (art. 4, prog. 91503). De plus, la collectivité a octroyé en 2019 une ACC à hauteur de 670 millions FCFP en faveur de l'huilerie de Tahiti (art. 4, prog. 90501). Celle-ci était destinée à lui permettre d'avoir une réserve de trésorerie suffisante pour assurer l'achat du coprah, suite à la clôture de la caisse de soutien des prix du coprah (CSPC). Son remboursement est attendu pour la fin de l'année.

En revanche, l'ACC octroyée à Tahiti Nui Helicopters pour un montant de 200 millions F CFP sera transformée en participation en capital, afin d'accompagner la société en difficulté financière (art. 4, prog. 91503). Cette opération permettra de garantir l'activité des transferts sanitaires urgentes des habitants des îles autres que Tahiti, notamment celles des Marquises, vers le CHPF.

Il est inscrit une opération d'ordre valorisée à hauteur de 1,5 milliard F CFP (art. 4, prog. 91603), relative à des échanges fonciers entre le Pays et la commune de Papeete, afin de régulariser l'occupation des emprises foncières sur lesquelles chacune des deux collectivités a construit des ouvrages ou des infrastructures appartenant à l'autre, et réciproquement. Il s'agit pour la commune de la station d'épuration, du parking du marché et du poste de la Police municipale, et pour le Pays de la place de To'ata et ses restaurants, des jardins de Paofai, et des ateliers relais. Des projets de construction intéressant les deux parties sont aussi concernés par cette opération d'échanges fonciers.

Par ailleurs, du retard pris dans le traitement de certains dossiers de cessions d'actifs ne permet pas une finalisation de l'opération avant la fin de l'exercice 2021. Ces cessions ne devant aboutir qu'en 2022, l'inscription du retrait de 108 millions F CFP permet de réajuster le montant des cessions d'immobilisations du budget, au montant devant être réellement exécuté en 2021 (art. 4, mission 024).

Enfin, initialement prévue d'être réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Pays, l'opération de réhabilitation des bâtiments du centre d'hébergement des étudiants est désormais prévue d'être confiée à l'Office Polynésien de l'Habitat (OPH). Le cofinancement de ce projet par l'Etat fera ainsi l'objet d'une subvention versée directement à l'établissement, et non plus au Pays. Dès lors, la recette inscrite au budget du Pays à hauteur de 68 millions F CFP n'a plus lieu d'être (art. 4, prog. 91604).

A contrario, des recettes à hauteur de 0,6 million F CFP et 10 millions F CFP sont respectivement inscrites au titre des projets de réalisation de pistes forestières à Nuku Hiva, Hiva Oa, Tubuai et Rurutu financés par le Contrat de développement et de transformation, et de l'opération « campus connecté » faisant l'objet d'un nouveau dispositif conventionnel (art. 4, prog. 90502 et 90904).

## **B. Les modifications apportées aux dépenses d'investissement**

Les mouvements opérés en section d'investissement représentent une augmentation globale de 41,026 milliards F CFP en autorisations de programme (art. 5) — dont 12,176 milliards F CFP hors dette et écritures d'ordre — et de 38,544 milliards F CFP en crédits de paiement (art. 6) — dont 9,799 milliards F CFP hors dette et écritures d'ordre.

Hormis la création d'une opération nouvelle à hauteur de 370 millions F CFP en autorisations de programme destinée à acquérir le domaine Dehors (Tevaitoa), les principales inscriptions complémentaires concernent des opérations inscrites au Plan de relance 2021-2023 et sont exposées ci-après.

### **1. Au titre des opérations financées par le PGE n° 2**

La situation économique s'était considérablement dégradée avec le confinement et la fermeture des frontières en 2020. La dégradation de l'emploi notamment a entraîné une forte contraction du recouvrement des cotisations, et créé des tensions de trésorerie des comptes sociaux.

Dès lors, par lettre datée du 31 juillet 2020, le directeur de la CPS avait exprimé un besoin de financement de 24 milliards F CFP destiné à garantir le paiement des prestations sociales du régime général des salariés (RGS) sur la période courant du mois d'avril 2020 à février 2022.

A cet égard une première tranche de 16,468 milliards F CFP a été octroyée dans le cadre du PGE n° 1, sous la forme d'un prêt de 9,599 milliards F CFP, et d'un versement anticipé de la dette due au FADES pour un montant de 6,869 milliards F CFP.

Un second prêt, à hauteur de 7,4 milliards F CFP, est aujourd'hui prévu d'être octroyé au titre du PGE n° 2 pour solder la demande de la CPS. Il sera destiné à couvrir les besoins de trésorerie des exercices 2021 et 2022 du RGS.

Par ailleurs, un complément de crédits de paiement à hauteur de 1,975 milliard F CFP est prévu d'être alloué au dispositif « habitat dispersé », lequel permet de contribuer à l'accès au logement des personnes à faible revenu, propriétaires d'une assise foncière. Ces crédits supplémentaires visent à éviter tout ralentissement dans la chaîne de production des 500 fare prévus cette année, à raison de 2/3 à destination des Iles-du-vent et 1/3 pour les autres îles. Ils seront financés pour la majeure partie (1,600 milliard F CFP) par le PGE n° 2, s'agissant d'une opération du plan de relance 2021-2023.

## **2. *Au titre des autres opérations du plan de relance 2021-2023***

Dans le secteur de l'habitat, 350 millions F CFP en AP et 100 millions F CFP en CP sont également prévus d'être alloués au dispositif d'aide à l'investissement des ménages, compte tenu du succès rencontré. Les mesures exceptionnelles mises en place pour l'exercice 2021, d'octroi de ces aides sans condition de revenu et sans nécessité d'avoir recours à l'emprunt, ont permis subséquemment de générer un effet de levier très conséquent, contribuant ainsi aux chiffres florissants enregistrés dans le secteur du bâtiment, en pleine crise de la Covid-19.

En outre, 154 millions F CFP d'AP et 67 millions F CFP de CP complémentaires sont alloués aux subventions aux opérateurs de logements sociaux agréés afin de prendre en compte de nouveaux projets candidats.

Dans le secteur des télécommunications, trois opérations nouvelles sont prévues d'être créées pour un montant total de 1,621 milliard F CFP en AP ainsi qu'il suit :

- subvention à ONATI pour l'évolution du réseau satellite domestique (1,049 milliard F CFP). Cette opération consiste en souscrire à des capacités satellitaires supplémentaires afin de répondre aux attentes des internautes des îles non accessibles par câble (dont notamment Rurutu, Tubuai et Rikitea), et de leur proposer des offres de service à internet de meilleure qualité ;
- subvention à ONATI pour la modernisation du réseau de transmission hertzienne (322 millions F CFP). Il s'agit d'amener le très haut débit dans les villages principaux des îles Marquises ;
- subvention ONATI pour le déploiement de la 4G dans les archipels éloignés (250 millions F CFP). Le déploiement concernera 23 sites dans l'archipel des Tuamotu, 24 aux Marquises et 10 aux Australes. Il permettra de proposer aux habitants des archipels éloignés des offres de service à d'accès à internet à haut et très haut débit en mobilité 4G.

Par ailleurs, dans le secteur de la solidarité, est prévue la création d'une opération d'études pour la construction du « *fare famille* » (45 millions F CFP). Cette structure sera destinée à apporter une réponse innovante à la fragilisation des liens familiaux par l'éducation à la relation à tous les âges de la vie. Son objet principal est de favoriser le maintien, la stabilité et la qualité des relations au sein de la famille en mettant à la disposition du plus grand nombre (couples, parents, enfants, jeunes, seniors) un lieu-ressources d'accueil, d'échanges, d'écoute, et d'offre de services. Basée sur des actions de lutte contre les ruptures éducatives et de soutien à la parentalité, de prévention primaire et secondaire privilégiant la mixité sociale et intergénérationnelle, cette structure fait partie des leviers que le Pays peut mettre en œuvre afin de faire face aux situations sociales complexes.

Enfin, comme suite à la réalisation des études, l'opération d'aménagement de la zone biomarine de Faratea est augmentée de 2,7 milliards F CFP en vue de la réalisation des travaux. Le projet, labellisé par le pôle Mer-Méditerranée, consiste à créer et organiser une zone d'aménagements aquacoles et d'activités connexes associées. De tels aménagements permettront aux usagers (exploitants, organismes de recherches), de mutualiser divers investissements (prise d'eau de mer, traitement des eaux, émissaire, hangars, études d'impact, ateliers ou laboratoires communs) et le fonctionnement (gardiennage, entretien, etc...).

\* \* \* \* \*

*Examiné en commission le 1<sup>er</sup> octobre 2021, et suite à des échanges figurant au compte-rendu, le projet de délibération portant modification n° 4 de la délibération n° 2020-73 APF du 3 décembre 2020 approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2021 a recueilli un vote favorable des membres de la commission.*

*En conséquence, la commission de l'économie, des finances, du budget et de la fonction publique propose à l'assemblée de la Polynésie française d'adopter le projet de délibération ci-joint.*

LES RAPPORTEURS

**Antonio PEREZ**

**Luc FAATAU**



BUDGET GÉNÉRAL DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE POUR L'EXERCICE 2021 - DÉTAIL DES RECETTES ET DÉPENSES PAR MISSION

FONCTIONNEMENT																				
MISSIONS / PROGRAMMES	BP 2021		Collectif n° 1				Collectif n° 2				Collectif n° 3				Collectif n° 4				BM 2021	
	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES		DÉPENSES		RECETTES		DÉPENSES		RECETTES		DÉPENSES		RECETTES		DÉPENSES		RECETTES	DÉPENSES
			En +	En -	En +	En -	En +	En -	En +	En -	En +	En -	En +	En -	En +	En -	En +	En -		
TOTAUX	148 719 731 589	148 719 731 589	7 878 282 136	7 878 282 136	0	0	0	0	0	0	0	6 856 247 175	6 856 247 175	29 304 008 102	29 304 008 102	192 570 249 002	192 570 249 002			
002 : RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ			4 650 000 000									6 513 959 745						11 163 959 745		
022 : DÉPENSES IMPRÉVUES		400 000 000			164 500 000											282 992 638			827 462 638	
023 : VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT		12 000 000 000			444 329 573												1 559 089 136		12 880 298 819	
024 : PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS														1 995 058 482						
960 : POUVOIRS PUBLICS	122 100 000	4 620 009 635	1 074		61 346 983								15 000 000		44 071 466	152 879 666	122 101 074	4 557 548 418		
961 : MOYENS INTERNES	708 071 042	885 025 829			31 686 996							56 997 803	19 500 000			10 000 000	708 071 042	944 190 628		
962 : PERSONNEL	973 741 436	30 599 602 154	56 508 162		274 600 468							15 962 507			633 053 000	12 000 000	1 046 212 105	31 589 220 629		
963 : PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITÉS	627 938 970	17 507 197 123												289 000 000	120 000 000	24 500 000	9 345 000	627 938 970	17 691 352 123	
964 : TOURISME	298 329 356	2 383 914 750			348 949 881									80 000 000	28 448 000	30 040 000	298 329 356	2 754 376 631		
965 : DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES	248 481 773	3 763 911 667			51 146 988					30 000 000				454 050 000	15 000 000	587 266 055	13 600 000	180 575 500	966 747 828	
966 : ÉCONOMIE GÉNÉRALE	174 800 000	2 451 061 698			7 769									4 000 000	36 600 000	47 732 697	147 039 435	138 536 177	2 426 972 725	
967 : TRAVAIL ET EMPLOI	12 950 752	8 703 854 218	601 400 821		878 289 420									13 448 000			22 000 000	162 471 466	614 391 573	
968 : CULTURE ET PATRIMOINE		1 256 997 597			6 250												60 000 000		1 197 003 847	
969 : ENSEIGNEMENT	778 261 694	4 458 871 047	12 308 353		5 231 414					15 000 000				83 500 000		4 773 270	67 500 000	810 343 317	4 950 385 451	
970 : SANTÉ	553 960 000	3 770 796 263	731 445 685		1 646 018 975					3 000 000				944 000 000		380 000 000	2 235 558 000	85 935 000	1 668 409 685	
971 : VIE SOCIALE	492 400 972	5 912 559 763	1 082 036 332		616 736 144					38 413 987	1 834 531	16 087 780	5 032 334			3 019 093	183 717 873	1 614 035 853	6 484 633 780	
973 : ENVIRONNEMENT	74 522 670	786 912 396			5 321 080												180 000	75 000 000	74 522 670	
974 : RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS	1 410 199 523	5 488 894 447	7 754 458		57 616 263									30 000 000			30 000 000	593 000 000	1 417 953 981	
975 : TRANSPORTS	1 404 630 795	3 649 647 662			1 493 714 289	400 000 000				289 000 000				727 500 000	1 300 000	430 783 450	8 111 693 470	49 000 000	2 124 414 245	
976 : URBANISME, HABITAT ET FONCIER	228 900 000	1 513 362 981			106 663 860									26 000 000			125 344 673	59 159 749	228 900 000	
990 : GESTION FISCALE	118 125 296 917	24 585 781 880	536 803 251		1 673 915 783	80 000 000								1 700 000 000	15 000 000		4 469 014	1 000 000	118 682 100 168	
991 : GESTION FINANCIÈRE	22 484 105 689	13 961 300 479			299 000 000							35 294 533	510 720 437			27 750 433 537	20 892 522 673	15 000 000	50 199 244 693	

INVESTISSEMENT																				
MISSIONS / PROGRAMMES	BP 2021		Collectif n° 1				Collectif n° 2				Collectif n° 3				Collectif n° 4				BM 2021	
	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES		DÉPENSES		RECETTES		DÉPENSES		RECETTES		DÉPENSES		RECETTES		DÉPENSES		RECETTES	DÉPENSES
			En +	En -	En +	En -	En +	En -	En +	En -	En +	En -	En +	En -	En +	En -	En +	En -		
TOTAUX	47 585 238 872	47 585 238 872	55 722 159	55 722 138	63 212 758 013	63 212 758 013	0	0	0	4 290 938 112	4 290 938 112	38 544 217 563	38 544 217 563	153 688 875 059	153 688 875 059					
001 : RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ																			11 044 622 858	
020 : DÉPENSES IMPRÉVUES																		100 000 000	100 000 000	
021 : VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	12 000 000 000		444 329 573																12 880 298 819	
024 : PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	340 000 000		486 000 000																717 704 149	
900 : POUVOIRS PUBLICS		104 318 535											4 500 000					14 073 500	127 570 395	
901 : MOYENS INTERNES	63 275 000	1 476 774 397			24 462 553	685 000				2 400 117 350			15 000 000				36 453 957	78 960 000	4 037 415 298	
902 : PERSONNEL																				
903 : PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITÉS		1 856 538 023			12 385 396	2 374 702 687				3 759 187 518			25 000 000					14 218 133	2 399 702 687	
904 : TOURISME	39 825 000	462 405 381	8 850 000		42 715 187	7 125 516 638				7 464 824 868			137 500 000				20 000 000	7 311 691 638	8 060 603 866	
905 : DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES	137 524 670	1 395 239 694	17 699 115		58 267 661	5 134 533 303				5 134 533 303			161 110 091				670 552 831	4 043 319 762	7 557 834 033	
906 : ÉCONOMIE GÉNÉRALE		300 000 000								895 547 116									1 245 547 116	
907 : TRAVAIL ET EMPLOI		74 995 971			1 145 588					70 958 372								1 500 000	220 704 755	
908 : CULTURE ET PATRIMOINE	62 609 570	727 387 800								440 046 886					2 730 000			7 971 142	62 609 570	
909 : ENSEIGNEMENT	463 589 194	1 440 848 000			155 225 145	2 285 548 208				3 280 319 812			154 280 628		9 546 539			5 875 650	2 912 874 569	
910 : SANTÉ	47 113 563	930 150 005	5 000 000		128 600 150	260 067 537				1 430 118 614			139 657 984					8 108 422	441 839 584	
911 : VIE SOCIALE		430 840 015			13 007 334	9 774 600				351 730 210									9 774 600	
913 : ENVIRONNEMENT	16 636 760	316 093 665			43 702	39 975 609				110 414 072								9 606 506	56 512 369	
914 : RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS	5 678 818 448	10 674 151 300	50 673 451		641 617 785	5 850 381 454				9 646 969 636			307 933 721		488 447 822			210 000 000	11 887 807 074	
915 : TRANSPORTS	184 633 027	1 589 893 624			39 370 901	694 865 446									264 907 546			202 370 389	2 484 833 027	
916 : URBANISME, HABITAT ET FONCIER	2 770 000 000	10 302 270 125		1 000 850 000	785 685 859	13 475 850 740				16 125 831 567			404 666 769		1 614 609 240			1 500 000 000	17 081 348 416	
950 : GESTION FISCALE																				
951 : GESTION FINANCIÈRE	25 791 013 240	15 203 632 135	44 020 000		145 603 916	28 734 222 385				320 811 925			950 720 437		35 294 533			35 799 522 673	34 444 906 159	



**ASSEMBLÉE  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

-----  
NOR : DBF2122158DL-4

**DÉLIBÉRATION N°**

**/APF**

**DU**

---

portant modification n° 4 de la délibération n° 2020-73 APF du 3 décembre 2020 approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2021

---

**L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 2020-73 APF du 3 décembre 2020 modifiée, approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2021 ;

Vu la note de la direction générale des collectivités locales, de la direction générale des finances publiques et de la direction générale des outre-mer du 22 septembre 2021 ayant pour objet la dérogation budgétaire et comptable relative à l'emprunt exceptionnel de 300 millions d'euros (c/v 35,800 milliards F CFP), à contracter auprès de l'agence française de développement (AFD) et garanti par l'État, affecté au financement des dépenses liées aux conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19, et aux mesures prises dans le cadre du plan de relance économique de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2180 CM du 27 septembre 2021 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° /2021/APF/SG du portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° du de la commission de l'économie, des finances, du budget et de la fonction publique ;

Dans sa séance du

**A D O P T E :**

**Article 1<sup>er</sup>.**- L'emprunt accordé par l'AFD et garanti par l'État, inscrit pour 35,800 milliards F CFP, pourra financer à titre exceptionnel les dépenses de fonctionnement de la Polynésie française liées aux conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19, et aux mesures prises dans le cadre du plan de relance économique de la Polynésie française.

La Polynésie française est ainsi autorisée à effectuer la reprise de l'excédent de la section d'investissement généré par l'emprunt AFD garanti par l'État, en section de fonctionnement, selon l'écriture suivante :

- Débit du compte 1068 *Excédents de fonctionnement capitalisés* ;
- Crédit du compte 7785 *Excédent d'investissement transféré au compte de résultat*.

**Article 2.-** Les recettes ordinaires du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2021 sont modifiées comme suit :

MISSION / PROGRAMME	Lig. Budgétaire / Article	LIBELLÉ	EN +	EN -
96501	773	AGRICULTURE ET ELEVAGE Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	677 266 055	
96503	722	PECHE ET AQUACULTURE Immobilisations corporelles (E/O)	10 000 000	
		<b>TOTAL MISSION 965</b>	<b>687 266 055</b>	<b>0</b>
96601	74718	REGULATION Autres participations de l'Etat	47 732 697	
		<b>TOTAL MISSION 966</b>	<b>47 732 697</b>	<b>0</b>
96902	74718	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE Autres participations de l'Etat	4 773 270	
		<b>TOTAL MISSION 969</b>	<b>4 773 270</b>	<b>0</b>
97003	7087 778	VEILLE ET SECURITE SANITAIRES Remboursements de frais Autres produits exceptionnels	200 000 000 180 000 000	
		<b>TOTAL MISSION 970</b>	<b>380 000 000</b>	<b>0</b>
97106	74715	SPORTS Participations de l'Etat - Jeunesse et sport	3 019 093	
		<b>TOTAL MISSION 971</b>	<b>3 019 093</b>	<b>0</b>
97501	773	TRANSPORTS TERRESTRES ET SECURITE ROUTIERE Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	419 783 450	
97504	722	SECURITE AEROPORTUAIRE (ETAT) Immobilisations corporelles (E/O)	11 000 000	
		<b>TOTAL MISSION 975</b>	<b>430 783 450</b>	<b>0</b>
99101	7611	ENGAGEMENTS FINANCIERS Sociétés	20 000 000	
99102	777	AUTOFINANCEMENT NET Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	330 910 864	
99103	7611 7612 7785	OPERATIONS DIVERSES OU EXCEPTIONNELLES Sociétés EPIC Excédent d'investissement transféré au compte de résultat	300 000 000 300 000 000 26 799 522 673	
		<b>TOTAL MISSION 991</b>	<b>27 750 433 537</b>	<b>0</b>
TOTAL GÉNÉRAL.....			29 304 008 102	0
SOLDE.....			29 304 008 102	

**Article 3.-** Les dépenses ordinaires du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2021 sont modifiées comme suit :

MISSION / PROGRAMME	Lig. Budgétaire / Article	LIBELLÉ	EN +	EN -
022		DEPENSES IMPREVUES	262 962 638	
		<b>TOTAL MISSION 022</b>	<b>262 962 638</b>	<b>0</b>
023		VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 559 089 136
		<b>TOTAL MISSION 023</b>	<b>0</b>	<b>1 559 089 136</b>
96001	606 613 622	GOUVERNEMENT Achats non stockés de matières et fournitures Locations Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	18 500 000 23 000 000	32 707 029
96003	6554	CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL Dotation de fonctionnement du Conseil économique, social, environnemental et culturel	2 571 466	
96005	606 615 616 617 618 622 624 625 626 628	ADMINISTRATION GENERALE Achats non stockés de matières et fournitures Entretien et réparations Primes d'assurances Etudes et recherches Divers services extérieurs Rémunérations d'intermédiaires et honoraires Transports Déplacements et missions Frais postaux et frais de télécommunications Divers - Autres services extérieurs		8 508 137 500 000 7 500 582 500 28 500 7 500 000 4 548 000 6 078 000 150 000 270 000
96007	64111	GOUVERNEMENT - PERSONNELS DE CABINET Rémunération brute		80 000 000

96008		COMMUNICATION		
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		9 000 000
	624	Transports		1 000 000
	625	Déplacements et missions		2 000 000
		<b>TOTAL MISSION 960</b>	<b>44 071 466</b>	<b>152 879 666</b>
96104		BATIMENTS DU PAYS		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures		1 500 000
	615	Entretien et réparations		5 500 000
96105		ACHATS DE MATERIEL ROULANT, INFORMATIQUE, DE BUREAU		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures		2 000 000
	628	Divers - Autres services extérieurs		1 000 000
		<b>TOTAL MISSION 961</b>	<b>0</b>	<b>10 000 000</b>
96201		RESSOURCES HUMAINES		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures		2 500 000
	613	Locations		1 000 000
	618	Divers services extérieurs		1 000 000
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		1 000 000
	625	Déplacements et missions		2 500 000
	64111	Rémunération brute		4 000 000
96202		REMUNERATION ET CHARGES		
	64111	Rémunération brute	502 361 000	
	64112	Indemnités pour travaux supplémentaires	19 400 000	
	6413	Personnel non titulaire	8 000 000	
	645	Charges sociales	103 292 000	
		<b>TOTAL MISSION 962</b>	<b>633 053 000</b>	<b>12 000 000</b>
96301		PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES		
	615	Entretien et réparations		400 000
	623	Publicité, publications, relations publiques		600 000
96302		PARTENARIAT AVEC LES ARCHIPELS		
	624	Transports		378 500
	625	Déplacements et missions		466 500
96303		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET RISQUES NATURELS		
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		5 000 000
	623	Publicité, publications, relations publiques		2 500 000
	6574	Subventions aux associations et aux autres organismes de droit privé	24 500 000	
		<b>TOTAL MISSION 963</b>	<b>24 500 000</b>	<b>9 345 000</b>
96402		AIDE ET REGULATION DU TOURISME		
	6528	Autres aides à caractère économique		23 000 000
96403		ANIMATION ET PROMOTION DU TOURISME		
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		7 040 000
		<b>TOTAL MISSION 964</b>	<b>0</b>	<b>30 040 000</b>
96501		AGRICULTURE ET ELEVAGE		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures		30 000 000
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 600 000	
	6524	Aides aux secteurs de l'agriculture, de l'élevage...		120 000 000
96503		PECHE ET AQUACULTURE		
	623	Publicité, publications, relations publiques		4 000 000
	6523	Aides aux secteurs de la periculture, de la pêche et de l'aquaculture,...		20 000 000
	677	Travaux en régie (E/O)	10 000 000	
96505		ARTISANAT		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures		291 000
	613	Locations		400 000
	615	Entretien et réparations		263 000
	616	Primes d'assurances		22 500
	626	Frais postaux et frais de télécommunications		520 000
	658	Charges diverses de gestion courante		1 661 000
96506		RESSOURCES MINIERES		
	617	Etudes et recherches		3 418 000
		<b>TOTAL MISSION 965</b>	<b>13 600 000</b>	<b>180 575 500</b>
96601		REGULATION		
	657362	Institut de la statistique		72 000 000
96602		COMMERCE EXTERIEUR ET PROMOTION		
	628	Divers - Autres services extérieurs		7 285 394
	6574	Subventions aux associations et aux autres organismes de droit privé		9 250 783
	657458	Autres associations ou groupements secteur tourisme - periculture - pêche et aquaculture - agriculture et élevage		50 000 000
96603		DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES		
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	15 357 812	
	6574	Subventions aux associations et aux autres organismes de droit privé	3 400 000	
	6744	Subventions exceptionnelles aux associations et aux autres organismes de droit privé	128 281 623	
		<b>TOTAL MISSION 966</b>	<b>147 039 435</b>	<b>138 536 177</b>

96701		TRAVAIL		
	613	Locations		10 000 000
	618	Divers services extérieurs		1 400 000
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	22 000 000	
96703		FORMATION PROFESSIONNELLE		
	618	Divers services extérieurs		66 000 000
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		20 000 000
	652	Aides à caractère économique		30 000 000
	65212	Emploi et insertion professionnelle		35 071 466
		<b>TOTAL MISSION 967</b>	<b>22 000 000</b>	<b>162 471 466</b>
96801		CULTURE ET ART CONTEMPORAIN		
	657343	Te fare tauhiti nui		20 000 000
	6574	Subventions aux associations et aux autres organismes de droit privé		40 000 000
		<b>TOTAL MISSION 968</b>	<b>0</b>	<b>60 000 000</b>
96901		ENSEIGNEMENT PRIMAIRE		
	625	Déplacements et missions		15 000 000
	6514	Autres prestations		700 000
96902		ENSEIGNEMENT SECONDAIRE		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures		1 000 000
	618	Divers services extérieurs		1 000 000
	624	Transports		10 055 000
	625	Déplacements et missions		15 500 000
	628	Divers - Autres services extérieurs		7 200 000
	657313	Collèges et lycées publics	11 500 000	
96903		ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL		
	625	Déplacements et missions		1 000 000
	6514	Autres prestations		3 400 000
96904		ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE		
	617	Etudes et recherches		3 000 000
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		1 600 000
	625	Déplacements et missions		282 000
96905		SOUTIEN A L'ELEVE		
	628	Divers - Autres services extérieurs	9 000 000	
	6568	Autres participations	47 000 000	
96906		PROMOTION DES LANGUES POLYNESIENNES, PLURLINGUISME,...		
	618	Divers services extérieurs		2 500 000
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		2 500 000
		<b>TOTAL MISSION 969</b>	<b>67 500 000</b>	<b>64 737 000</b>
97001		OFFRE DE SANTE - MEDECINE CURATIVE		
	602	Achats stockés - Autres approvisionnements	100 000 000	
	657332	Centre hospitalier de Polynésie française	1 300 000 000	
	674312	Institut du cancer		25 000 000
97002		SANTE PUBLIQUE - PREVENTION		
	617	Etudes et recherches		1 435 000
	628	Divers - Autres services extérieurs	7 040 000	
	674311	Institut Louis Malardé		50 000 000
97003		VEILLE ET SECURITE SANITAIRES		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures		9 500 000
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	791 418 000	
	624	Transports	19 500 000	
	627	Services bancaires et assimilés	2 600 000	
	628	Divers - Autres services extérieurs	15 000 000	
		<b>TOTAL MISSION 970</b>	<b>2 235 558 000</b>	<b>85 935 000</b>
97101		PROTECTION DE L'ENFANCE		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures		3 000 000
	613	Locations		110 000
	617	Etudes et recherches		1 000 000
	618	Divers services extérieurs		250 000
	623	Publicité, publications, relations publiques		640 000
	624	Transports		1 250 000
	625	Déplacements et missions		2 000 000
	626	Frais postaux et frais de télécommunications		250 000
97102		SOLIDARITE		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures		3 000 000
	628	Divers - Autres services extérieurs		2 000 000
	6512	Secours d'urgence		1 400 000
	6556D	Fonds pour l'emploi et la lutte contre la pauvreté	125 000 000	
97103		COHESION SOCIALE		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures	3 000 000	
	6574	Subventions aux associations et aux autres organismes de droit privé		9 500 000
97104		ACCES AU LOGEMENT		

	6518	Autres - Aides à la personne		52 000 000
	6528	Autres aides à caractère économique		20 000 000
97105		JEUNESSE		
	625	Déplacements et missions		1 000 000
	6574	Subventions aux associations et aux autres organismes de droit privé		20 670 000
97106		SPORTS		
	651	Aides à la personne		4 000 000
657348A		Institut de la Jeunesse et des Sports de la Polynésie française		52 666 666
	6574	Subventions aux associations et aux autres organismes de droit privé		8 980 907
		<b>TOTAL MISSION 971</b>	<b>128 000 000</b>	<b>183 717 573</b>
97301		GESTION DE LA BIODIVERSITE ET DES RESSOURCES NATURELLES		
	615	Entretien et réparations		7 000 000
	617	Etudes et recherches		28 000 000
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	180 000	
97302		PREVENTION ET TRAITEMENT DES POLLUTIONS		
	615	Entretien et réparations		15 000 000
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		5 000 000
	628	Divers - Autres services extérieurs		10 000 000
97303		CONNAISSANCE ET EDUCATION		
	623	Publicité, publications, relations publiques		10 000 000
		<b>TOTAL MISSION 973</b>	<b>180 000</b>	<b>75 000 000</b>
97401		RESEAU ROUTIER		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures		5 000 000
97403		PROTECTION CONTRE LES EAUX		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures		6 000 000
97404		ENERGIE		
	617	Etudes et recherches		11 000 000
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		500 000
	623	Publicité, publications, relations publiques		5 500 000
97405		POSTES, TELECOMMUNICATIONS, NOUVELLES TECHNOLOGIES		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures	30 000 000	
	617	Etudes et recherches		5 000 000
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		35 000 000
	6743	Subventions exceptionnelles aux organismes publics		525 000 000
		<b>TOTAL MISSION 974</b>	<b>30 000 000</b>	<b>593 000 000</b>
97501		TRANSPORTS TERRESTRES ET SECURITE ROUTIERE		
	611	Prestations de services (délégation mission service public)		49 000 000
97503		TRANSPORTS AERIENS ET AVIATION CIVILE		
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	693 470	
	6744	Subventions exceptionnelles aux associations et aux autres organismes de droit privé	8 100 000 000	
97504		SECURITE AEROPORTUAIRE (ETAT)		
	677	Travaux en régie (E/O)	11 000 000	
		<b>TOTAL MISSION 975</b>	<b>8 111 693 470</b>	<b>49 000 000</b>
97602		GESTION DU DOMAINE PUBLIC		
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	72 851 141	
97603		AFFAIRES FONCIERES		
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		3 000 000
	624	Transports		2 500 000
	635	Autres impôts, taxes et versements assimilés		7 500 000
	6518	Autres - Aides à la personne		6 659 749
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	32 493 532	
97604		HABITAT		
	615	Entretien et réparations		5 000 000
	617	Etudes et recherches		6 000 000
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		18 000 000
	625	Déplacements et missions		500 000
	6527	Aides au secteur du logement,...	20 000 000	
	6574	Subventions aux associations et aux autres organismes de droit privé		10 000 000
		<b>TOTAL MISSION 976</b>	<b>125 344 673</b>	<b>59 159 749</b>
99001		FISCALITE INDIRECTE		
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 083 075	
	681	Dotations aux amortissements et aux provisions - Charges de fonctionnement	3 916 925	
99002		FISCALITE DIRECTE		
	623	Publicité, publications, relations publiques		1 000 000
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	469 014	
		<b>TOTAL MISSION 990</b>	<b>7 469 014</b>	<b>1 000 000</b>
99101		ENGAGEMENTS FINANCIERS		
	661	Charges d'intérêts		15 000 000
99103		OPERATIONS DIVERSES OU EXCEPTIONNELLES		
	654	Pertes sur créances irrécouvrables	15 000 000	
	681	Dotations aux amortissements et aux provisions - Charges de fonctionnement	78 000 000	

6871	DAP - Charges à venir - prêt garanti par l'Etat (PGE)	20 799 522 673	
	<b>TOTAL MISSION 991</b>	<b>20 892 522 673</b>	<b>15 000 000</b>
TOTAL GÉNÉRAL.....		32 745 494 369	3 441 486 267
SOLDE.....		29 304 008 102	

**Article 4.-** Les recettes extraordinaires du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2021 sont modifiées comme suit :

MISSION / PROGRAMME	Lig. Budgétaire / Article	LIBELLÉ	EN +	EN -
021		VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 559 089 136
		<b>TOTAL MISSION 021</b>	<b>0</b>	<b>1 559 089 136</b>
024		PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		108 295 851
		<b>TOTAL MISSION 024</b>	<b>0</b>	<b>108 295 851</b>
90501	267	AGRICULTURE ET ELEVAGE		
		Créances rattachées à des participations	670 000 000	
90502		FORETS		
	13116	Contrat de développement et de transformation	552 831	
		<b>TOTAL MISSION 905</b>	<b>670 552 831</b>	<b>0</b>
90904		ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE		
	131188	Autres - Autres subventions de l'Etat	9 546 539	
		<b>TOTAL MISSION 909</b>	<b>9 546 539</b>	<b>0</b>
91503	267	TRANSPORTS AERIENS ET AVIATION CIVILE		
		Créances rattachées à des participations	2 300 000 000	
		<b>TOTAL MISSION 915</b>	<b>2 300 000 000</b>	<b>0</b>
91603	211	AFFAIRES FONCIERES		
		Terrains	1 500 000 000	
91604		HABITAT		
	132188	Autres - Autres subventions de l'Etat		68 019 093
		<b>TOTAL MISSION 916</b>	<b>1 500 000 000</b>	<b>68 019 093</b>
95101	164	ENGAGEMENTS FINANCIERS		
		Emprunts auprès des établissements de crédit	35 799 522 673	
		<b>TOTAL MISSION 951</b>	<b>35 799 522 673</b>	<b>0</b>
TOTAL GÉNÉRAL.....			40 279 622 043	1 735 404 080
SOLDE.....			38 544 217 963	

**Article 5.-** Les autorisations de programme votées au budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2021 sont modifiées comme suit :

MISSION	A. P.	LIBELLÉ	EN +	EN -
901		MOYENS INTERNES		
	328.2015	Réhabilitation et remise aux normes de l'immeuble Toriri - CHSP		15 000 000
	25.2017	Développement d'une nouvelle application 2.0 pour l'instruction des autorisations de construire		5 000 000
	379.2017	Réfection de la toiture terrasse du bâtiment administratif Putia'oro		1 184 543
	12.2020	Construction d'un "Fare Vaa" Présidence	6 973 500	
	24.2020	Réaménagement des locaux du service du tourisme		9 500 000
	53.2020	Achats de matériels pédagogiques DGEE - 2020		4 000 000
	5.2021	Travaux salle du gouvernement		6 973 500
	19.2021	Matériel de bureau - Tous services - 2021	20 000 000	
	21.2021	Modernisation de l'architecture informatique (SPAA)		10 000 000
	22.2021	Acquisition de logiciels et de matériels informatiques pour l'espace numérique de la Direction de la Santé - 2021		15 000 000
	23.2021	Logements de fonction - Réhabilitation et équipements divers - 2021	3 000 000	
	xxx.2021	Aménagement du guichet accueil de la direction de la construction et de l'aménagement	31 000 000	
	xxx.2021	Reconstruction d'un local pour le comité du tourisme de Moorea Papetoi	30 000 000	
		<b>TOTAL MISSION 901</b>	<b>90 973 500</b>	<b>66 658 043</b>
903		PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES"		
	5.2012	Contribution au projet d'assainissement de la commune de Papeete (FED)		8 452 213
	446.2018	Mise en application des Plans de Prévention des Risques (2018-2021)		7 000 000
	39.2021	Subventions aux communes - Acquisitions foncières, bâtiments et aménagements divers - Programmation 2021	2 585 304	
	40.2021	Subventions aux communes - Sanitaire et social - Programmation 2021	26 984 423	
	41.2021	Subventions aux communes - Voirie - Programmation 2021		59 397 944
	42.2021	Subventions aux communes - Cimetières - Programmation 2021		47 658 021
	43.2021	Subventions aux communes - Services publics de l'énergie électrique - Programmation 2021	4 181 587	
	44.2021	Subventions aux communes - Gestion de l'eau - Programmation 2021		19 893 155
	45.2021	Subventions aux communes - Transports - Programmation 2021		90 397 259
	46.2021	Subventions aux communes - Engins - Programmation 2021	153 000 792	
	47.2021	Subventions aux communes - Déchets - Programmation 2021		15 723 325

	48.2021	Subventions aux communes - Police municipale et incendie & secours - Programmation 2021	46 317 598	
		<b>TOTAL MISSION 903</b>	<b>233 069 704</b>	<b>248 521 917</b>
904		TOURISME		
	334.2015	Aménagement du site Vaitupa (CdP 2 - 2019)	50 000 000	
	67.2017	Aménagement du littoral de Tatatua - Tautira - Etudes		6 000 000
	55.2019	Kits bungalows - conception et réalisation des prototypes		14 500 000
	58.2021	Réhabilitation des sites touristiques - 2021		5 500 000
	59.2021	Aménagement des sites touristiques - 2021		10 500 000
	60.2021	Aide au développement des logements chez l'habitant - 2021		45 000 000
	376.2021	Aménagement maritime voirie et VRD de la pointe RIRI - Etudes	30 000 000	
		<b>TOTAL MISSION 904</b>	<b>80 000 000</b>	<b>81 500 000</b>
905		DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES		
	307.2016	Aménagement de la zone biomarine de Faratea	2 700 000 000	
	78.2019	Construction et aménagement de la station de la DAG - Rikitea		25 000 000
	99.2019	Construction d'un centre technique des plants et semences de Ua Huka	30 000 000	
	119.2020	Etudes et travaux - Accessibilité foncière - Tetooroa Raiatea		29 922 197
	126.2020	Réhabilitation des pistes agricoles du lotissement Vaianae - Moorea		5 881 465
	143.2020	Réhabilitation et mise aux normes du pont de la station forestière de Papeiti - Pajara	15 000 000	
	374.2020	Aménagement du domaine Atimaono "plateaux" - Travaux (CVT Agri 2020)	50 000 000	
	62.2021	Hangar technique de la DAG - Nuku Hiva - Etudes	10 000 000	
	82.2021	Aménagement et valorisation des domaines agricoles - Australes - 2021	30 000 000	
	117.2021	Aides financières aux porteurs de projet (SDA) - Tuamotu Gambier - 2021	20 000 000	
	131.2021	Aides financières à l'aménagement rural et forestier (SDA) - 2021		94 196 338
		<b>TOTAL MISSION 905</b>	<b>2 855 000 000</b>	<b>155 000 000</b>
908		CULTURE ET PATRIMOINE		
	160.2020	Aménagement et travaux divers sur sites culturels - 2020		3 730 257
	161.2020	Acquisition de matériels divers pour sites culturels - 2020		231 850
	177.2021	Acquisition de matériels et gestion archivistique - 2021		6 000 000
	178.2021	Acquisition, restauration et conservation d'oeuvres - 2021		1 750 000
	179.2021	Aménagement et travaux divers sur sites culturels - 2021		5 408 488
	180.2021	Subvention MTI - Réhabilitation de la toiture du musée	3 000 000	
	182.2021	Acquisition de matériel divers pour sites culturels - 2021		2 000 000
	xxx.2021	Réalisation d'une sculpture pour le centre hospitalier de la Polynésie	4 500 000	
	xxx.2021	Subvention d'investissement aux associations - 2021	3 359 490	
		<b>TOTAL MISSION 908</b>	<b>10 859 490</b>	<b>19 120 595</b>
909		ENSEIGNEMENT		
	83.2016	Réhabilitation du collège de Taravao (Etat Educ-2017)		15 000 000
	325.2016	Collège de Rurutu - Rénovation de l'internat - Etudes et travaux (Etat Educ-2017)		13 000 000
	133.2017	Primo équipement du collège lycée de Bora-Bora		2 135 274
	362.2017	Equipements des collèges et lycées (Intempéries IDV - 21 et 22 janvier 2017)		2 772 072
	422.2017	Construction d'un bâtiment administratif au collège de Arue - Etudes		3 967 044
	424.2017	Construction d'un nouvel internat de la cité scolaire du Taaone - Etudes		4 000 000
	428.2017	Equipements des logements étudiants du bâtiment Van Bastolaer		2 460 916
	135.2019	Collège de Taravao - Réhabilitation des salles de cours 24 à 29		20 000 000
	136.2019	Collège de Taravao - Primo équipements de la cuisine pédagogique		12 000 000
	176.2020	Matériel de transport des collèges et lycées - 2020		3 403 903
	179.2020	Equipements de matériel médical et de secourisme pour lycées et collèges - 2020		11 873 902
	184.2020	Equipements pour aide à la scolarisation des élèves handicapés et suivi médical - 2020		14 243 134
	196.2021	Matériel de transport des collèges et lycées - 2021	2 000 000	
	xxx.2021	Campus des métiers et des qualifications de l'hôtellerie et de la restauration - Lycée hôtelier de Tahiti - Etudes	50 000 000	
	xxx.2021	Création d'un espace Margareth's Place - Lycée de Taravao - Etudes	15 000 000	
	xxx.2021	Réhabilitation du RDC du Lycée Paul Gauguin - Equipements	100 000 000	
		<b>TOTAL MISSION 909</b>	<b>167 000 000</b>	<b>104 856 245</b>
910		SANTE		
	159.2019	Subdivision santé Marquises - Remise aux normes des structures de soins - 2019		830 478
	172.2019	Travaux et équipements divers des structures de soins de la Direction de la Santé - 2019		1
	173.2019	Rénovation et remise aux normes de centres médicaux - 2019		92 455
	202.2020	Subdivision santé Marquises - Travaux et équipements divers - 2020		923 445
	203.2020	Travaux et équipements divers des structures de soins de la Direction de la santé - 2020		8 569
	207.2021	Travaux et équipements divers des structures de soins de la Direction de la santé - 2021	15 854 948	
	210.2021	Acquisition et équipements de constructions modulaires pour les structures de soins de la Direction de la santé - 2021	3 000 000	
	xxx.2021	Reconstruction de l'infirmerie de Tiputa - Etudes	10 000 000	
	xxx.2021	Mise aux normes du Centre 15 - Etudes	50 000 000	
		<b>TOTAL MISSION 910</b>	<b>78 854 948</b>	<b>1 854 948</b>
911		VIE SOCIALE		
	178.2019	Subvention aux associations sportives - 2019		676 863
	403.2019	Subvention IJSPF - Ameublement et aménagement du complexe sportif de Hitia'a		35 038
	213.2020	Subvention aux associations de jeunesse - 2020		52 241
	215.2020	Subvention aux associations sportives - 2020		2 494 110

	212.2021	Subvention aux associations de jeunesse - 2021		2 916 286
	213.2021	Subvention aux associations sportives - 2021	1 734 928	
	xxx.2021	Construction du "Fare famille" - Etudes	45 000 000	
913		<b>TOTAL MISSION 911</b>	<b>46 734 928</b>	<b>6 174 538</b>
		ENVIRONNEMENT		
	39.2012	Cartographie et outil de gestion des eaux souterraines de la PF (CdP)		6 608 598
	456.2018	Aménagements des espaces maritimes protégés de la Réserve Biosphère de l'atoll de Toau		6 000 000
	459.2018	Aménagements des espaces maritimes protégés de la Réserve Biosphère de l'atoll de Raraka		8 950 367
	223.2021	Acquisition de l'incinérateur de Nivee avec son unité de stabilisation des cendres	26 000 000	
914		<b>TOTAL MISSION 913</b>	<b>26 000 000</b>	<b>21 558 965</b>
		RESEAUX ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS		
	135.2007	Darse intérieur à Tikehau		11 000 000
	227.2014	Route de liaison baies Bourayne et Faaouo - Huahine - Etudes (3IF 2014)	11 000 000	
	442.2017	Aménagements contre l'érosion du littoral de Tahiamanu		14 000 000
	305.2018	Renforcement de la bande aménagée de l'aérodrome de Moorea		8 000 000
	437.2019	Etudes - Extension aérogare Fakarava	10 000 000	
	441.2019	Etudes - Reconstruction aérogare Tubuai	15 000 000	
	299.2020	Aménagement de la rivière Nymphaea - Tranche 1 (3IF 2021)		20 000 000
	287.2021	Aérodrome de AHE - Mise aux normes 3C et création d'un balisage lumineux (3IF 2021)		20 000 000
	316.2021	Aménagement et travaux divers de l'aérodrome de Raiatea - 2021	8 000 000	
	317.2021	Aménagement et travaux divers de l'aérodrome de Rangiroa - 2021	36 000 000	
	320.2021	Construction hangar aéronaf aérodrome de Moorea		25 000 000
	322.2021	Aménagement et travaux divers de mise aux normes de la plateforme aéroportuaire de Hao		25 000 000
	323.2021	Construction du hangar aéronaf de Nuku Hiva		36 000 000
	444.2021	Réfection du bassin de Vaiaha - Faaa (3IF 2021)	40 000 000	
	xxx.2021	Bétonnage de la route menant à l'église Sanito dans le village de Amanu	10 000 000	
	xxx.2021	Protection littorale des propriétés sises le long de la darse de Amanu	60 000 000	
	xxx.2021	Subvention ONATI - Déploiement de la 4G dans les archipels éloignés	250 000 000	
	xxx.2021	Subvention ONATI - Evolution du réseau satellite domestique	1 049 000 000	
	xxx.2021	Subvention ONATI - Installation d'un câble sub-lagunaire au sud de la presqu'île de Tahiti - Etudes	12 500 000	
	xxx.2021	Subvention ONATI - Modernisation du réseau de transmission hertzienne	322 000 000	
915		<b>TOTAL MISSION 914</b>	<b>1 823 500 000</b>	<b>159 000 000</b>
		TRANSPORTS		
	276.2010	Aménagement abris-bus sur le réseau de transport en commun		15 000 000
	335.2021	Construction de clôtures adaptées d'aérodromes	25 000 000	
	xxx.2021	Aménagement de la gare routière - Mairie Papeete - Etudes	15 000 000	
	xxx.2021	Participation au capital de Tahiti Nui Helicopters (E/O)	200 000 000	
916		<b>TOTAL MISSION 915</b>	<b>240 000 000</b>	<b>15 000 000</b>
		URBANISME, HABITAT ET FONCIER		
	418.2018	Subvention OPH - Acquisition de logements dans des immeubles à construire (CdP 2 - 2018)		500 000 000
	425.2018	Subvention OPH - Acquisition de logements dans immeubles déjà construits	1 300 000	
	346.2021	Sécurisation des talus des biens domaniaux - 2021	40 000 000	
	355.2021	Aides à l'investissement des ménages - 2021	350 000 000	
	360.2021	Opération de réhabilitation - CHE OUTUMAORO - Punaauia - Travaux (ATR - 2021)		226 730 310
	367.2021	Subvention aux opérateurs de logements sociaux agréés - 2021	153 659 826	
	406.2021	Travaux de sécurisation du talus CO26-27 - Papeete	20 000 000	
	xxx.2021	Acquisition immobilière domaine Dehors - Tevaitoa	370 000 000	
	xxx.2021	Acquisition terre Ahurau à Tiopaopa - Paea	15 000 000	
	xxx.2021	Echanges fonciers avec la commune de Papeete (E/O)	1 500 000 000	
951		<b>TOTAL MISSION 916</b>	<b>2 449 959 826</b>	<b>726 730 310</b>
		GESTION FINANCIERE		
	xxx.2021	Prêt à la CPS - 2021	7 400 000 000	
	xxx.2021	Subventions d'investissement reçues et transférées au compte de résultat pour des immobilisations reçues gratuitement - 2021 (E/O)	330 910 864	
	xxx.2021	Transfert Emprunt PGE2 en fonctionnement (E/O)	26 799 522 673	
		<b>TOTAL MISSION 951</b>	<b>34 530 433 537</b>	<b>0</b>
TOTAL GÉNÉRAL.....			42 632 385 933	1 605 975 561
SOLDE.....			41 026 410 372	

**Article 6.-** Les crédits de paiement votés au titre des dépenses en capital du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2021 sont modifiés comme suit :

MISSION	LIBELLÉ	EN +	EN -
020	DEPENSES IMPREVUES	100 000 000	
900	POUVOIRS PUBLICS		14 073 500
901	MOYENS INTERNES	36 453 957	
903	PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES"		14 218 133
904	TOURISME		20 000 000

905	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES		1 447 169
907	TRAVAIL ET EMPLOI		1 500 000
908	CULTURE ET PATRIMOINE	7 971 142	
909	ENSEIGNEMENT	5 876 690	
910	SANTE	8 108 422	
911	VIE SOCIALE		5 533 364
913	ENVIRONNEMENT	9 606 506	
914	RESEAUX ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	210 000 000	
915	TRANSPORTS	202 370 389	
916	URBANISME, HABITAT ET FONCIER	3 575 694 864	
951	GESTION FINANCIERE	34 444 908 159	
TOTAL GÉNÉRAL.....		38 600 990 129	56 772 166
SOLDE.....		38 544 217 963	

**Article 7.-** Sont créés, transformés et supprimés les postes de personnel, ainsi que les emplois non permanents d'une durée supérieure ou égale à un an, conformément à l'annexe 1 à la présente délibération.

**Article 8.-** Les crédits relatifs aux aides financières dont l'attribution n'est pas assortie de condition sont fixés conformément à l'annexe 2 à la présente délibération.

L'individualisation des crédits par bénéficiaire vaut décision d'attribution.

**Article 9.-** Sont autorisées les modifications de libellés suivantes :

*Au lieu de :*

- 211.2020 Travaux d'extension et d'aménagement des locaux de la circonscription d'action sociale de Teva I Uta
- 360.2021 Opération de réhabilitation - CHE OUTUMAORO - Punaauia - Travaux (ATR - 2021)
- 425.2021 Campus connecté (PIA)

*Lire :*

- 211.2020 Travaux d'extension et d'aménagement des locaux de la circonscription des solidarités de Papara
- 346.2021 Subvention OPH - Réhabilitation - CHE OUTUMAORO - Punaauia - Travaux (ATR - 2021)
- 425.2021 Campus connecté Raiatea (CVT Campus)

**Article 10.-** Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au Journal Officiel de la Polynésie française.

*La secrétaire,*

*Le président,*

Béatrice LUCAS

Gaston TONG SANG



ANNEXE 1  
Les autorisations d'emploi

**I - LES EMPLOIS PERMANENTS**

**A - LISTE DES CREATIONS DE POSTES**

96901 - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
378	DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS	1	TT	D	AF	AGENT DE BUREAU
		1	TT	A	AF	ATTACHÉ D'ADMINISTRATION
	<b>Total</b>	<b>2</b>				
<b>Total 96901 - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>		<b>2</b>				

97101 - PROTECTION DE L'ENFANCE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
389	DÉLÉGATION POUR LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE LA JEUNESSE	3	TT	B	SE	ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF
		1	TT	A	SE	CONSEILLER SOCIO ÉDUCATIF
	<b>Total</b>	<b>4</b>				
<b>Total 97101 - PROTECTION DE L'ENFANCE</b>		<b>4</b>				

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6</b>
----------------------	----------

**B - LISTE DES TRANSFORMATIONS DE POSTES**

96201 - RESSOURCES HUMAINES

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° poste	Intitulé du poste
3052	CENTRE DE GESTION GRH - DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HUMAINES	-1	TT	D	AF	1513	AGENT DE BUREAU
		1	TT	A	AF	1513	ATTACHÉ D'ADMINISTRATION
	<b>Total</b>	<b>1</b>					
<b>Total 96201 - RESSOURCES HUMAINES</b>		<b>1</b>					

96402 - AIDE ET RÉGULATION DU TOURISME

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° poste	Intitulé du poste
336	SERVICE DU TOURISME	-1	TT	A	TE	6961	INGENIEUR
		1	TT	A	AF	6961	ATTACHÉ D'ADMINISTRATION
	<b>Total</b>	<b>1</b>					
<b>Total 96402 - AIDE ET RÉGULATION DU TOURISME</b>		<b>1</b>					

96801 - CULTURE ET ART CONTEMPORAIN

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° poste	Intitulé du poste
357	DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE	-1	TT	D	TE	970	AIDE TECHNIQUE
		1	TT	C	AF	970	ADJOINT ADMINISTRATIF
	<b>Total</b>	<b>1</b>					
<b>Total 96801 - CULTURE ET ART CONTEMPORAIN</b>		<b>1</b>					

ANNEXE 1  
Les autorisations d'emploi

96901 - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° poste	Intitulé du poste
378	DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS	-1	TT	C	ED	5243	AGENT D'ÉDUCATION
		1	TT	C	AF	5243	ADJOINT ADMINISTRATIF
		-1	TT	B	ED	5256	ADJOINT D'ÉDUCATION
		1	TT	B	TE	5256	TECHNICIEN
<b>Total</b>		<b>2</b>					
<b>Total 96901 - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>		<b>2</b>					

97001 - OFFRE DE SANTÉ - MÉDECINE CURATIVE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° poste	Intitulé du poste
322	DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE	-1	TT	C	AF	6323	ADJOINT ADMINISTRATIF
		1	TT	C	TE	6323	AGENT TECHNIQUE
		-1	TT	B	AF	9437	RÉDACTEUR
		1	TT	A	AF	9437	ATTACHÉ D'ADMINISTRATION
		-1	TT	D	SA	9511	AIDE MEDICO-TECHNIQUE
		1	TT	D	TE	9511	AIDE TECHNIQUE
<b>Total</b>		<b>3</b>					
<b>Total 97001 - OFFRE DE SANTÉ - MÉDECINE CURATIVE</b>		<b>3</b>					

97401 - RÉSEAU ROUTIER

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° poste	Intitulé du poste
327	DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT	-1	TT	A	TE	1309	INGÉNIEUR
		1	TT	A	AF	1309	ATTACHÉ D'ADMINISTRATION
<b>Total</b>		<b>1</b>					
<b>Total 97401 - RÉSEAU ROUTIER</b>		<b>1</b>					

97501 - TRANSPORTS TERRESTRES ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° poste	Intitulé du poste
348	DIRECTION DES TRANSPORTS TERRESTRES	-1	TT	C	TE	6551	AGENT TECHNIQUE
		1	TT	B	TE	6551	TECHNICIEN
<b>Total</b>		<b>1</b>					
<b>Total 97501 - TRANSPORTS TERRESTRES ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE</b>		<b>1</b>					

97503 - TRANSPORTS AÉRIENS ET AVIATION CIVILE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° poste	Intitulé du poste
347	DIRECTION DE L'AVIATION CIVILE	-1	TT	B	AF	589	RÉDACTEUR
		1	TT	B	TE	589	TECHNICIEN
		-1	TT	A	AF	8220	ATTACHE D'ADMINISTRATION
		1	TT	A	TE	8220	INGÉNIEUR
<b>Total</b>		<b>2</b>					
<b>Total 97503 - TRANSPORTS AÉRIENS ET AVIATION CIVILE</b>		<b>2</b>					

ANNEXE 1  
Les autorisations d'emploi

97603 - AFFAIRES FONCIÈRES

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° poste	Intitulé du poste
344	DIRECTION DES AFFAIRES FONCIÈRES	-1	TT	D	TE	2066	AIDE TECHNIQUE
		1	TT	B	AF	2066	RÉDACTEUR
	<b>Total</b>	<b>1</b>					
<b>Total 97603 - AFFAIRES FONCIÈRES</b>		<b>1</b>					

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13</b>
----------------------	-----------

**C - LISTE DES POSTES A SUPPRIMER**

96901 - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° Poste	Intitulé du poste
378	DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS	1	FE	A	SF	4995	INSTITUTEUR SPECIALISE
	<b>Total</b>	<b>1</b>					
<b>Total 96901 - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>		<b>1</b>					

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1</b>
----------------------	----------

ANNEXE 1  
Les autorisations d'emploi

**II - LES EMPLOIS NON PERMANENTS D'UNE DUREE SUPERIEURE OU EGALE A 1 AN**

**A - CREATION DES EMPLOIS NON PERMANENTS D'UNE DUREE SUPERIEURE OU EGALE A 1 AN**

**97106 - SPORTS**

CT GRH	Libellé CT GRH (SERVICE)	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé de l'emploi	Durée (mois)
356	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	1	TT	B	AF	REDACTEUR (SOUTIEN AUX ACTIONS TRANSVERSALES)	36
	Total	1					
Total 97106 - SPORTS		1					

**96503 - PECHE ET AQUACULTURE**

CT GRH	Libellé CT GRH (SERVICE)	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé de l'emploi	Durée (mois)
3681	DIRECTION DES RESSOURCES MARINES - PROJET PROTEGE-FED XI-CS	1	TT	A	AF	ATTACHE D'ADMINISTRATION	16
	Total	1					
Total 96503 - PECHE ET AQUACULTURE		1					

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2</b>
----------------------	----------

**B - SUPPRESSION DES EMPLOIS NON PERMANENTS D'UNE DUREE SUPERIEURE OU EGALE A 1 AN**

**97106 - SPORTS**

CT GRH	Libellé CT GRH (SERVICE)	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé de l'emploi	Durée (mois)
356	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	1	TT	A	AF	ATTACHE D'ADMINISTRATION (SOUTIEN AUX ACTIONS TRANSVERSALES)	36
	Total	1					
Total 97106 - SPORTS		1					

**96503 - PECHE ET AQUACULTURE**

CT GRH	Libellé CT GRH (SERVICE)	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé de l'emploi	Durée (mois)
3681	DIRECTION DES RESSOURCES MARINES - PROJET PROTEGE-FED XI-CS	1	TT	A	TE	INGENIEUR (COORDINATEUR TERRITORIAL)	36
	Total	1					
Total 96503 - PECHE ET AQUACULTURE		1					

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2</b>
----------------------	----------

## ANNEXE 2

*Aides financières dont l'attribution n'est pas assortie de condition  
Individualisation des crédits par bénéficiaire*

<b>Mission</b>	<b>Article</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Montant</b>
966	657362	Institut de la statistique	-72 000 000
<b>Total 966</b>			<b>-72 000 000</b>
968	657343	Te fare tauhiti nui	-20 000 000
<b>Total 968</b>			<b>-20 000 000</b>
970	657332	Centre hospitalier de polynésie française	1 300 000 000
	674312	Institut du cancer	-25 000 000
	674311	Institut Louis Malardé	-50 000 000
<b>Total 970</b>			<b>1 225 000 000</b>
971	657348A	Institut de la Jeunesse et des Sports de la Pf	-52 666 666
<b>Total 971</b>			<b>-52 666 666</b>
<b>Total général</b>			<b>1 080 333 334</b>